



DES AIDES PUBLIQUES POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT

LE GRAND PÉRIGUEUX ET SES PARTENAIRES VOUS PRÉSENTENT LE PROGRAMME AMÉLIA.2



## VOTRE LOGEMENT A BESOIN DE TRAVAUX ?

Dès Janvier 2019, profitez du programme Amélia 2, des aides publiques pour améliorer votre logement.

Financé par Le Grand-Périgueux, les Communes, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil Départemental de la Dordogne, Amélia 2 est une formidable opportunité pour améliorer votre qualité de vie.

Amélia 2 c'est aussi des conseils gratuits pour le financement global de vos travaux ainsi que pour des conseils techniques neutres.



## Qui peut bénéficier du programme Amélia 2 ?

- **Les aides sont réservées aux habitants des 43 Communes du Grand-Périgueux.**
- **Les personnes qui occupent un logement à titre de résidence principale**  
Les propriétaires occupants, les usufruitiers et les locataires.  
Les aides varient en fonction de vos revenus du foyer et du nombre de personnes qui y vivent.
- **Les propriétaires qui louent ou souhaitent louer un logement**  
Pas de condition de ressources. En contrepartie des subventions, vous vous engagez à louer votre logement à un loyer maîtrisé pendant 12 ans. Vous bénéficierez également d'un avantage fiscal.



## Quels sont les travaux susceptibles d'être financés par Amélia 2 ?

Les aides portent sur l'amélioration du confort de votre logement au sens large :

- L'adaptation du logement pour faciliter la vie de tous les jours des personnes âgées et / ou handicapées,
- Les travaux d'amélioration thermique : isolation, chauffage, menuiseries,
- La mise aux normes de votre assainissement non collectif,
- Le ravalement de vos façades, ...

ATTENTION : Amélia 2 répond à des règles précises. Il faut impérativement se renseigner et déposer un dossier de demande de subventions avant de commencer les travaux.

### INFORMATIONS GRATUITES ET SANS ENGAGEMENT

 05.33.12.00.79 \*

 CONTACT@AMELIA2.FR

(\*) prix d'un appel local



**LE GRAND  
Périgueux**  
Communauté d'Agglomération



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Agence  
nationale  
de l'habitat



HABITER  
MIEUX  
un cadre de vie et une  
qualité de vie améliorées



**Dordogne  
PÉRIGORD**  
LE DÉPARTEMENT

et les 43 communes du Grand Périgueux



DES AIDES PUBLIQUES POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT

LE GRAND PÉRIGUEUX ET SES PARTENAIRES VOUS PRÉSENTENT LE PROGRAMME AMÉLIA.2



## VOTRE LOGEMENT A BESOIN DE TRAVAUX ?

Dès Janvier 2019, profitez du programme Amélia2, des aides publiques pour améliorer votre logement.

Financé par le Grand Périgueux, les Communes, l'Agence Nationale de l'Habitat (l'ANAH), le Conseil Département de la Dordogne, Amélia2 est une formidable opportunité pour améliorer votre qualité de vie.

Amélia2 c'est aussi des conseils gratuits pour le financement global de vos travaux ainsi que pour des conseils techniques neutres.



## Qui peut bénéficier du programme Amélia2 ?

- Les aides sont réservées aux habitants des 43 Communes du Grand Périgueux.
- Les personnes qui occupent un logement à titre de résidence principale  
Les propriétaires occupants, les usufruitiers et les locataires.  
Les aides varient en fonction de vos revenus du foyer et du nombre de personnes qui y vivent.
- Les propriétaires qui louent ou souhaitent louer un logement  
Pas de condition de ressources. En contrepartie des subventions, vous vous engagez à louer votre logement à un loyer maîtrisé pendant 12 ans. Vous bénéficierez également d'un avantage fiscal.



## Quels sont les travaux susceptibles d'être financés par Amélia2

### INFORMATIONS GRATUITES ET SANS ENGAGEMENT

 05.33.12.00.79 \*

 CONTACT@AMELIA2.FR

(\*) prix d'un appel local



LE GRAND  
Périgueux  
Communauté d'Agglomération



et les 43 communes du Grand Périgueux